



Lutte contre les violences sexistes à l'école : pourquoi ils jugent le plan du gouvernement insuffisant

Edouard Philippe et Marlène Schiappa ont présenté lundi plusieurs mesures axées sur l'éducation des enfants pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Des propositions insuffisantes pour les associations féministes et les syndicats de l'Education nationale qui dénoncent un manque de moyens financiers et des mesures déjà existantes. Des mesures attendues, au lendemain des défilés contre les violences sexistes et sexuelles organisés dans toute la France . Edouard Philippe présentait ce lundi les résultats du "Grenelle contre les violences conjugales". Parmi les mesures annoncées, le Premier ministre a mis l'accent sur un axe "éducation". "Traiter les violences à la racine, dès le plus jeune âge, en misant sur l'éducation, a-t-il précisé. L'enjeu c'est d'éradiquer dans notre inconscient tout ce qui peut nourrir le machisme ordinaire." Une opinion partagée par Rosa Coco Bedia, féministe espagnole, écrivaine et professeure de sociologie du genre à l'Université de La Corogne. "Pour réduire la violence de genre, la première chose sur laquelle nous devons travailler c'est l'éducation, articulée autour de l'égalité entre garçons et filles."

Jeudi, Marlène Schiappa , aux côtés de Jean-Michel Blanquer , ministre de l'Education nationale, signeront une convention inter-ministérielle pour la période 2019-2024 pour l'égalité filles-garçons et femmes-hommes dans le système éducatif. Mais les associations et syndicats sont déçus par les mesures présentées. Ils les jugent peu novatrices et dénoncent surtout un manque de moyens financiers. "La déception est à la hauteur du niveau de mobilisation", lâche Caroline De Haas, membre du collectif Nous Toutes.

Une formation pour les professeurs sur l'égalité filles-garçons

Première proposition évoquée : une formation obligatoire pour les enseignants en formation initiale et continue, sur l'égalité entre les filles et les garçons. "Ce n'est vraiment pas grand chose, cette formation existe déjà et la plupart des enseignants l'ont déjà faite, s'agace Brendan Chabannes, co-secrétaire du syndicat SUD Education. Cette formation n'est, en revanche, toujours pas accessible aux accompagnants d'enfants en situation de handicap ou aux membres de notre hiérarchie par exemple."

Même déception du côté du syndicat d'enseignants SGEN-CFDT. "Nous avons quelques réserves sur le budget : comment financer les remplacements des professeurs qui seront en formation? Comment financer les formateurs?", s'interroge la secrétaire générale Catherine Nave-Bekhti. Elle pointe aussi l'insuffisance d'une telle formation. "L'égalité femmes-hommes est primordiale, mais ce n'est pas la même chose qu'une formation spécifique à la lutte contre le sexisme et les violences sexistes et sexuelles, souligne-t-elle. Il faut placer l'éducateur en capacité de repérer ces agissements précis."

SUD Education dénonce également un manque de protection des victimes d'agressions sexistes ou sexuelles au sein même de l'Education nationale. "Nous demandons déjà le respect de la circulaire relative sur les violences sexuelles au travail qui est censée protéger les victimes, leur donner la parole et ne pas les déplacer, comme c'est souvent le cas chez nous", alerte Brendan Chabannes.

Lire aussi : TRIBUNE. "Voici notre proposition de loi après le Grenelle sur les violences conjugales"

Un module de sensibilisation obligatoire sur les violences conjugales pendant le SNU

"Rendre obligatoire cette formation pour les professeurs faisait partie des mesures demandées par les associations, se réjouit Anne-Cécile Mailfert, présidente de la fondation des Femmes. Mais nous n'avons pas réussi à imposer que tous les enfants entendent parler des violences sexistes et sexuelles." Plusieurs associations demandaient un "passeport violence" : un temps de formation

sur l'égalité, la lutte contre les violences, l'explication des lois en vigueur. "Nous ne l'avons pas eu en 2019, nous l'aurons peut-être dans les années suivantes, espère la présidente. Nous retournons au combat."

Le Premier ministre a tout de même annoncé un module de sensibilisation obligatoire sur les violences conjugales dispensé dans le cadre du service national universel. "Au moins une classe d'âge entière sera sensibilisée à la lutte contre ces violences", souligne Anne-Cécile Mailfert. Caroline De Haas déplore quant à elle une arrivée trop tardive de ce genre de formation. "Il faut commencer en primaire!"

La meilleure prévention contre ces violences passe par le questionnement des rapports fille-garçon dans une relation amoureuse, intime.

Autre regret de la SGEN-CFDT : l'absence des cours d'éducation à la sexualité dans ces mesures. "C'est un tabou fort, quand cela a été évoqué par le passé il y a eu des intimidations, des violences contre l'Éducation nationale de la part de mouvements réactionnaires, mais la meilleure prévention contre ces violences passe par le questionnement des rapports fille-garçon dans une relation amoureuse, intime. On peut ainsi évoquer le respect mutuel et surtout la notion de consentement." Une revendication partagée par le syndicat SUD Education, qui demande un vrai cours sur "les relations affectives et sexuelles".

Lire aussi - Violences sexistes et sexuelles : "Macron et Philippe n'ont pas conscience de la gravité de la situation"

Demander aux établissements chaque année d'organiser un conseil de la vie collégienne ou lycéenne sur l'égalité entre filles-garçons

Edouard Philippe a également annoncé l'organisation chaque année d'un conseil de vie collégienne ou lycéenne sur l'égalité entre filles et garçons. Une occasion, selon le Premier ministre, d'élaborer un diagnostic au sein de l'établissement sur les relations entre les sexes. "Ces instances existent, et devraient déjà être le lieu idéal pour évoquer ces problématiques, se désolé Brendan Chabannes du syndicat SUD Education. C'est vraiment un aveu d'insuffisance. Surtout que le temps de parole sur ces sujets est nécessaire mais pourquoi le confier seulement entre les mains de quelques représentants d'élèves élus?"

"Comment accompagner les enfants dans cette démarche? Il faudra libérer du temps aux professeurs, aux conseillers principaux d'éducation, solliciter les associations locales en complément, des structures", ajoute Catherine Nave-Bekhti, du syndicat SGEN-CFDT. En bref, il faut des moyens financiers et opérationnels, pour l'instant non détaillés.

Un document unique de signalement

L'institution scolaire pourrait aider à détecter les victimes de violence ou les témoins de violences conjugales, selon le Premier ministre. En ce sens, une des mesures prévoit l'instauration d'un document unique de signalement. "Les enseignants ne sont pas tous formés pour ce type de signalement, souligne Catherine Nave-Bekhti. Pourquoi ne pas donner plus de visibilité à ce qui existent déjà? Des infirmières scolaires, des assistantes sociales, des médecins scolaires, formés et qui peuvent faire le lien entre eux sur des situations complexes."

"Un document de signalement unique c'est positif, cela permet d'harmoniser les protocoles et de les améliorer, mais ensuite que fait-on de ces femmes?, s'inquiète Anne-Cécile Mailfert. La plupart des mesures annoncées vont augmenter les signalements, mais pour l'accompagnement ensuite, il nous faut toujours plus de moyens financiers."